

« Projet accélération pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire
pour le Développement (OMD) dans les régions
de la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud »

Santé et Education



Ministère de l'Economie
et des Finances



SNV
Connecting People's Capacities







Ministère de l'Economie et des Finances



**Projet accélération pour l'atteinte des
Objectifs du Millénaire pour le Développement
(OMD) dans les régions de la Boucle du Mouhoun
et du Centre sud**

Décembre 2007

Introduction

Ce projet est une initiative conjointe du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), qui vise à accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les secteurs de la santé et de l'éducation au niveau régional.

Il concerne les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud dont les indicateurs dans les secteurs pris en compte restent faibles.

Démarré en 2007, le projet " Accélération pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre sud" est prévu pour une durée de deux (02) ans.

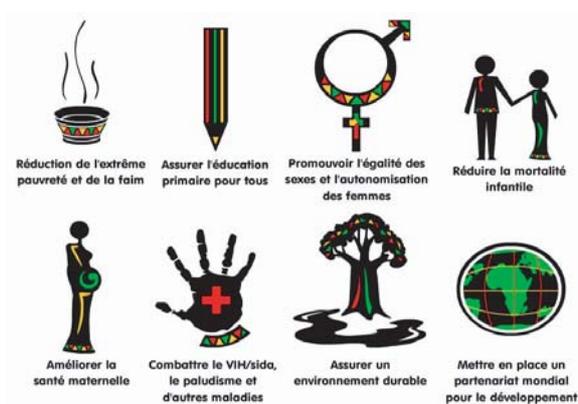
Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

En septembre 2000, 189 leaders mondiaux se sont accordés sur la déclaration du millénaire. Un nouvel engagement mondial pour réduire l'extrême pauvreté et atteindre le développement humain ainsi que les droits humains. En reconnaissant le besoin de traduire cet engagement en actions, la communauté internationale a formulé des OMD.

Ce sont huit (08) objectifs avec un délai pour les atteindre, quantifiables et centrés sur le développement humain qui ont ainsi été adoptés.

Depuis leur adoption en 2001, les OMD sont devenus une priorité croissante dans l'ordre du jour du développement.

Les huit (8) Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015



Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Le Burkina Faso, avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers a élaboré en 2000 et révisé en 2003 le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui prend désormais en compte les spécificités régionales. Le CSLP est compris comme un processus participatif qui appelle une plus grande implication de la société civile et du secteur privé. C'est donc un devoir et un droit pour tous ces acteurs de s'impliquer dans le processus de suivi évaluation du CSLP en vue d'apporter leurs contributions à la lutte contre la pauvreté.

La situation de la pauvreté au Burkina Faso

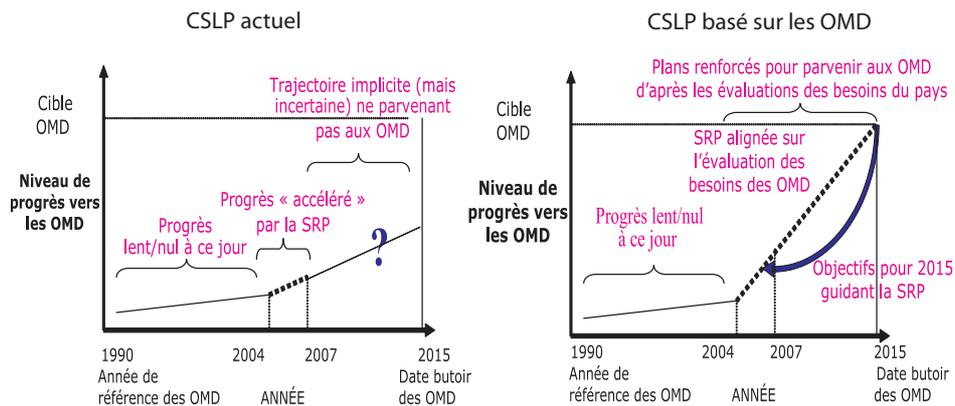
En 2003, le Burkina Faso a produit son premier rapport national de suivi des progrès réalisés dans le domaine des OMD. S'agissant de l'alphabétisation des adultes (15-24 ans), le taux reste faible, mais en nette progression (de 18,9% en 1993 à 30,05% en 2005). Cependant les efforts ne sont pas suffisants pour espérer atteindre ne serait-ce que l'objectif national de 40% en 2010. Dans le domaine de la santé, les progrès récents vers la réduction de deux tiers du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans placent le Burkina sur une trajectoire favorable pour se rapprocher des OMD à l'horizon 2015. La santé de la femme reste toujours préoccupante malgré l'amélioration observée dans l'accès des femmes aux services de santé de la reproduction.

Pourquoi parlons-nous d'accélération ?

Malgré les progrès observés, le pays ne sera probablement pas au rendez-vous pour atteindre les OMD en 2015 si aucune mesure urgente n'est prise. Ce projet se concentre sur les secteurs de la santé et de l'éducation qui disposent chacun depuis 2000 d'une politique nationale appuyée par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers une approche programme et des aides budgétaires. Le bilan tiré de la mise en œuvre de ces politiques fait apparaître un faible impact des actions dû à la faiblesse des capacités humaines, financières et institutionnelles, notamment au niveau déconcentré. Une accélération du progrès est nécessaire.

Le graphe ci-dessous indique la nécessité de l'inclusion intégrale des OMD dans la planification pour être au rendez-vous de 2015.

Accélération et mise à l'échelle de l'atteinte des OMD



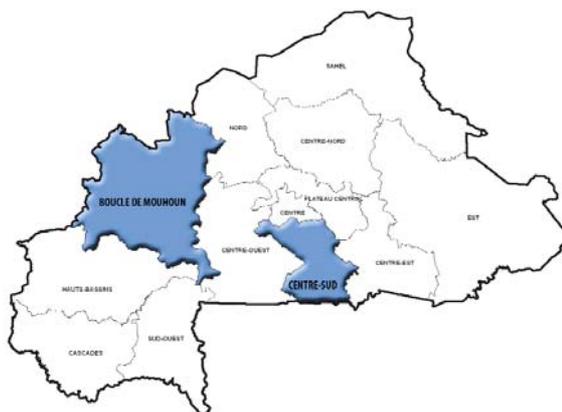
Source : UNDG (2005)

La justification du choix des régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud

Les deux régions ont des indicateurs particulièrement faibles en santé et éducation, donc l'atteinte des OMD y est encore plus incertaine ici que dans le reste du pays. A titre d'exemple, l'accès aux Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) reste faible : 12.833 habitants par CSPS pour le Centre Sud et 11.487 pour la Boucle du Mouhoun. Peu de femmes accouchent dans des conditions de sécurité acceptables. Ainsi le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié dans les formations sanitaires n'atteint en 2003 que 36 % au Centre sud et 61% dans la Boucle Mouhoun (2003).

Ensuite, les deux régions font parties des zones d'intervention de la SNV et du PNUD à travers leurs programmes d'appui aux organisations locales, à la décentralisation, au développement des plateformes multifonctionnelles et pour l'accès et la qualité des services sociaux de base.

Les zones d'intervention du projet



Les objectifs du Projet

Face à cette situation, le MEF, au nom du gouvernement Burkinabé, a sollicité l'appui du PNUD et de la SNV pour définir une stratégie d'accélération de l'atteinte des OMD d'ici 2015 dans les secteurs de la santé et de l'éducation, base du développement économique humain durable dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre sud.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- ▶ identifier les besoins nécessaires pour atteindre les objectifs de santé et d'éducation dans les deux (2) régions,
- ▶ renforcer les capacités des différents acteurs régionaux et communaux, la société civile et le secteur privé inclus,
- ▶ promouvoir des partenariats public-privé et communautaire afin de mobiliser des ressources financières et techniques complémentaires, et
- ▶ mettre en place une structure de gestion institutionnelle efficace.

Quatre résultats sont attendus :

- ▶ un document sur les investissements nécessaires (costing) dans les secteurs de la santé et de l'éducation, dans les deux régions pilotes pour atteindre les OMD est élaboré,
- ▶ les acteurs sont mieux outillés pour assurer la planification, l'exécution et le suivi évaluation des programmes régionaux de santé et d'éducation en vue d'atteindre les OMD,

- ▶ les opportunités de partenariat public – privé et les approches communautaires sont promues dans le cadre de l'accélération de l'atteinte des OMD dans les secteurs de la santé et de l'éducation,
- ▶ Les structures de coordination, de planification, d'exécution et de suivi évaluation sont opérationnelles.

Un Projet innovateur

Le projet est une innovation car il est l'application du programme d'accélération des OMD au niveau régional. Il est basé sur une approche multi-acteurs qui facilite le dialogue entre les différents acteurs clés aux niveaux régional, provincial et local. La formulation du projet a connu l'information et la participation des acteurs clés aux niveaux national et régional et sera approfondie dans sa mise en œuvre. Les Partenaires Techniques et Financiers consultés, notamment le chef de file dans le domaine de la décentralisation ont marqué leur intérêt pour le projet et demandent à être informés des résultats.

La mise en œuvre du Projet

Elle commencera par une adaptation de l'outil d'évaluation des besoins en investissement pour l'accélération de l'atteinte des OMD au niveau régional. Ensuite, des rencontres de planification et d'arbitrage aux niveaux régional et provincial ainsi que des adaptations du Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté et du Plan Communal de Développement au niveau local pour une meilleure intégration des OMD seront tenues. A cet effet, des ateliers de mobilisation des ressources internes et de la facilitation d'accès auprès du Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) seront organisés.

Les expériences seront capitalisées par les acteurs nationaux et régionaux, les Partenaires Techniques et Financiers dont le PNUD et la SNV et pourraient être utilisées pour mettre le projet à l'échelle d'autres secteurs et d'autres régions au Burkina Faso.

L'implication des Organisations de la Société Civile et Organisations du Secteur Privé est cruciale pour la réussite du projet. Cela, tout autant que la population locale qui est la bénéficiaire du projet.

Les acteurs du Projet

Les acteurs du projet sont les ministères de la santé, de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'administration territoriale et de la décentralisation, de l'économie et des finances au niveau national. Au niveau régional et local, les acteurs sont les structures déconcentrées des ministères ci-dessus cités, les structures décentralisées, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile.

Les organes institutionnels de gestion du Projet

Concernant la mise en place des structures de coordination, de planification, d'exécution et de suivi évaluation, il s'agira de procéder à la création :

- ▶ d'un comité de pilotage composé des Ministères concernés et présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances, le point focal. Le PNUD et la SNV participe à titre consultatif. Le pilotage assuré par la DGEP, consiste en l'orientation et en la mise en cohérence du projet avec la politique nationale et l'orientation stratégique des comités de pilotage régionaux.
- ▶ de deux comités de pilotage régionaux en s'appuyant sur les structures administratives déjà existantes au niveau déconcentré : Gouvernorat, Conseil Régional, directions déconcentrées des ministères concernés (DRED secrétariat, DREBA suppléant, DRS suppléant, DRESS suppléant, société civile, secteur privé). Les comités de pilotage régionaux assureront la mise en œuvre, la gestion et le suivi évaluation du projet en tenant compte des orientations du comité de pilotage national.

A terme le projet devra permettre :

- ▶ de renforcer les capacités de programmation, d'exécution et de suivi/évaluation des politiques d'éducation et de santé au niveau local et régional,
- ▶ de fournir des moyens aux régions de mobiliser des ressources financières et techniques pour accélérer l'atteinte des OMD et enfin,
- ▶ de tirer les enseignements qui seront versés dans le processus d'évaluation du CSLP.



Infographie : bobmaino@yahoo.fr



Crédit photos : Unicef/Burkina/2005

Ministère de l'Économie et des Finances

Direction Générale de l'Économie et de la Planification

01 BP 396 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. (226) 50 32 61 19

Programme des Nations Unies pour le Développement

01 BP 575 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. (226) 50 30 67 62/63/64 - Fax. (226) 50 31 04 70

Email : registry.bf@undp.org

SNV - Organisation néerlandaise de développement

01 BP 625 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. (226) 50 34 25 23 - Fax. (226) 50 34 11 57

Email : burkina-faso@snvworld.org